



Réunion d'installation de la CAP Nationale des agents de catégorie C le 23 mai 2023

DÉCLARATION CGT

LES MÉPRISANTS, C'EST VOUS !

Vous procédez à l'organisation de deux réunions de la Commission Administrative Paritaire des agents de catégorie C le jour-même d'un concours réservé à ces personnels ! Vous choisissiez d'évacuer deux réunions de CAP en une même journée, toujours au détriment d'un travail serein et appliqué ! Laquais de Macron et Borne comme de leurs commanditaires de la bourgeoisie, vous êtes, à leur image, de lamentables individus, tentant délibérément, mais vainement, de nous piétiner ! Vous ne daignez même pas répondre aux mails et aux appels téléphoniques des représentants du personnel. Dans nos administrations, vous traitez avec arrogance vos subalternes, qui n'acceptent plus votre morgue et se rebellent ! Vous balayez d'un revers de la main l'inquiétude et l'incertitude, l'anxiété et le tourment ! Ces injustices poussent à la révolte et la classe ouvrière est massivement mobilisée !

LES VIOLENTS, C'EST VOUS !

Vos méthodes sont aussi rigides que les matraques des flics qui tabassent partout des opposants au régime politico-financier brutal et arbitraire de ce gouvernement usurpatoire. Vous refusez la convocation et la participation aux débats de nos suppléants pourtant élus au même titre que les titulaires, vous vous adressez aux représentants du personnel légitimes de façon singulière, sans aucun égard. Dans les services, l'oppression psychologique contre les agents publics se veut impitoyable mais se heurte à une résistance farouche des travailleurs ! La répression anti-syndicale est destinée à paralyser l'action unie des salariés. En effet, vous craignez la force collective et l'organisation du prolétariat avec son organisation syndicale de classe, la CGT, car vous en connaissez la force et l'efficacité !

LES FOSSOYEURS, C'EST VOUS !

Serviteurs fayots de vos patrons mafieux, vous appliquez avec le plus vil zèle des ordres illégitimes pour détruire le Service Public et la démocratie sociale ! Le Statut Général des Fonctionnaires est dégagé ? Vous vous réjouissez de l'arbitraire qui peut de nouveau régir la Fonction Publique ! Plus de CAP ? Vous enchérissez en dézinguant aussi toute forme de concertation ! Vous tentez d'écraser toute forme d'expression en multipliant les convocations de subordonnés, jusque parfois en réunion de CAP disciplinaire afin de chercher à les intimider ! Vous vous moquez bien de la perte de sens des missions de Service Public ! Sans scrupule, vous organisez la destruction des services, vous supprimez les effectifs, vous transférez les missions et les externalisez !

LES AIGREFINS, LES SCÉLÉRATS, C'EST VOUS !

Les conflits d'intérêts se multiplient parmi les hauts fonctionnaires et vous tentez de faire tremper tous les agents publics dans vos magouilles ! Et ceux-ci devraient fermer les yeux, car vous voulez en finir avec la relation de citoyenneté du fonctionnaire à l'égard de l'État ! Vos destructions bloquent l'action publique par manque de moyens de travailler. Il ne s'agit pas d'un symptôme, mais d'une volonté politique au service d'un État et de patrons voyous ! Les lobbyistes ? Plus besoin d'eux ! Ils sont dans les rangs des parlementaires, du gouvernement, des hauts fonctionnaires et servent directement les intérêts des multinationales !

Tout ça est possible parce que vous le rendez possible en acceptant le diktat libéral et en actionnant la casse des Services Publics, de l'emploi, du système de solidarité, etc ! Vous et vos affidés, reprenez-vous, faites preuve du respect et de l'empathie essentiels, de la conscience et du sens moral indispensables au Service Public ! Ou alors, dégagez !

L'avenir se joue dans les grèves et les manifestations, et surtout dans la perturbation de l'ensemble du système, en faisant perdre leurs marges et profits aux capitalistes, à ces exploiters parasites ! Alors, tous les jours, nous participons à des actions, mises en sobriété énergétique, levées de barrières, fermetures d'usines, occupations de réseaux de transports, etc. Unie, la classe ouvrière montre aussi sa détermination dans des journées de mobilisations interprofessionnelles et intersyndicales, comme le 6 juin prochain, pour la quinzième fois depuis le mois de janvier.

Nous vous rappelons l'article 35 de la Constitution du 24 juin 1793, dont nous nous revendiquons les descendants : « ***Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.*** »